



Cinquième exercice du Forum Paysage

Table des matières

1. Introduction	
2. Organisation	3
2.1 Membres.....	3
2.2 Assemblée générale	4
2.3 Direction	4
2.4 Comité	4
3. Projets et produits	5
3.1 Congrès annuel.....	5
3.2 Réunion en Romandie, matinée à Lausanne, le 28 mai 2010	6
3.3 Aménagement du paysage dans les agglomérations, le 26 novembre 2010 à Neuchâtel..	7
3.4. «Forum pour le savoir» au WSL à Birmensdorf, le 23 novembre 2010	7
3.5 Développements dans le domaine du paysage et de l'aménagement du territoire.....	7
3.6 Etude sur l'évolution du paysage en Suisse.....	7
3.7 Le projet «Energies renouvelables et paysage»	8
3.8 Congrès NATURE 2011	8
3.9 Charte graphique et Internet	9
4. Remerciements et perspectives	9

1. Introduction

Le Forum Paysage a conclu avec succès son cinquième exercice pendant lequel il a procédé à quelques changements.

Le **Congrès annuel 2010** sur « **A qui appartient le paysage ?** » a été, comme les années précédentes, très bien fréquenté et était d'une grande actualité au vu du débat sur l'appropriation générale du paysage et sur les droits de la personnalité en rapport avec l'accessibilité Internet de tout le territoire par le biais de Google Street View. Il a été possible de faire appel à Peter Knoepfel pour l'exposé d'introduction intitulé « *Le paysage : propriété, usages, appropriation* » ; partant d'exemples tirés de la pratique, le congrès a abordé la question de savoir comment des droits de propriété ou des processus d'appropriation peuvent mettre en danger, préserver ou modeler le caractère collectif du paysage. Le matin, Victor von Wartburg, de l'Association rives publiques, a présenté des considérations sur l'eau et examiné si l'eau – les rivières, les ruisseaux, les lacs – peuvent être propriété privée ou ne devraient pas plutôt être fondamentalement accessibles au public, et Andreas Sidler, du Bureau du préposé fédéral à la protection des données, s'est consacré à la thématique de Google Street View.

L'**étude sur l'évolution du paysage** (« Studie Landschaftsentwicklung ») a été intégrée entre-temps à la base de données de ProClim et est ainsi accessible au public. Il est prévu d'en présenter les deux parties – de Maya Kohte pour le Forum Paysage et de Marcel Hunziker et Barbara Degenhardt pour le WSL – lors du Congrès annuel 2011 à un public intéressé par la question.

Dans le projet « **Energies renouvelables et paysage** », réalisé en collaboration par plusieurs forums sous la direction de ProClim, un changement a eu lieu concernant la partie en charge du Forum Paysage : Alma Sartoris, auteure principale du chapitre sur les agglomérations et les zones de détente avoisinantes a été élue comme directrice technique du Parc Adula. Son successeur, Patricia Nigg, spécialiste en sciences de l'environnement de l'EPF de Zurich, vient également de la Haute école de Rapperswil.

Le Forum Paysage cherche à améliorer ses **liens avec la Suisse romande**. Pour cette raison, il a organisé deux manifestations, l'une à Neuchâtel, l'autre à Lausanne, qui ont été bien fréquentées.

Comme pendant les années précédentes, le Forum Paysage a suivi de près en 2010 les développements et changements en matière d'aménagement du territoire – l'initiative pour le paysage, la loi sur le développement territorial, la révision de la loi sur l'aménagement du territoire et la ratification de la Convention européenne du paysage. Il a participé aux procédures de consultation et mis ces dernières à disposition de ses membres.

2. Organisation

2.1 Membres

Sur décision de l'assemblée générale 2010, le Forum Paysage a été réorganisé. L'assemblée générale reste l'organe suprême, mais le comité a été divisé en un comité chargé des questions stratégiques et un bureau du comité pour les tâches opérationnelles, comprenant la présidente ou le président, la vice-présidente ou le vice-président, la représentante ou le représentant des offices fédéraux et la directrice ou le directeur du forum. Toutefois, il semble que cette subdivision ne soit pas encore la solution idéale ; la distance entre le comité et le bureau est devenue trop grande, et deux séances du comité par année ne suffisent pas pour permettre des échanges réguliers. Il faudrait au moins trois séances de l'ensemble du comité par an, et les membres du comité devraient être davantage mis à contribution à propos de questions de fond et de dossiers thématiques. En outre, le Forum Paysage n'aimerait pas renoncer à l'avenir au soutien technique des membres de l'ancien comité scientifique consultatif.

Le Forum Paysage met en réseau les différentes disciplines du domaine du paysage et encourage l'échange régulier entre science et pratique. Les membres du Forum Paysage proviennent de disciplines variées et couvrent un vaste domaine de l'aménagement du paysage aux sciences naturelles, techniques et humaines. Ils travaillent dans la recherche, dans la formation, de même que dans la pratique. Un élargissement de l'effectif reste souhaitable, notamment par l'acquisition de membres romands ainsi que de représentantes et représentants des arts et de la sociologie. Une collaboration plus intense avec l'Office fédéral du développement territorial est également désirée. A l'initiative du Forum Paysage, des entretiens ont eu lieu à ce sujet avec la nouvelle directrice de l'ARE, Madame Maria Lezzi. L'objectif à long terme est une convention de prestations avec l'ARE ; mais pour l'instant, il faut se contenter d'une intégration personnelle de l'ARE dans la structure du Forum Paysage et d'un soutien partiel de certaines manifestations.

Une collaboration étroite et un échange soutenu entre les milieux de la science, de l'éducation et de la pratique feront partie, à l'avenir aussi, des tâches du Forum Paysage.

L'accent des activités du forum porte sur la communication sous la forme d'ateliers, de colloques, de publications et de prises de position au sujet de questions touchant de près le paysage. Le nouveau site Internet, le dépliant d'information également remanié et l'affiche déroulée lors de manifestations et événements pour marquer la présence du forum rencontrent un écho favorable.

2.2 Assemblée générale

L'**assemblée générale** annuelle a eu lieu le 11 mai 2010 au Musée d'histoire naturelle de Berne. Elle a accepté le rapport annuel 2009/2010 ainsi que le compte annuel 2009, le rapport des vérificateurs et le budget 2010. Les membres suivants siègent au comité aux côtés du président, Joachim Kleiner, architecte paysagiste à la Haute école de Rapperswil :

- Myriam Charollais, vice-présidente
- Urs Steiger, vice-président
- Adrienne Grêt-Regamey
- Maya Kohte
- Sigrun Rohde
- Raimund Rodewald
- Thomas Scheurer
- Otto Wildi
- Peter Wullschleger

Pendant son congé maternité, Myriam Charollais a été représentée au bureau du comité par Peter Wullschleger – qu'il en soit chaleureusement remercié. Myriam Charollais a repris son travail (aussi au bureau du comité) en janvier 2011.

2.3 Direction

La direction du Forum Paysage, à la Schwarztorstrasse 9 à Berne, est assurée par Barbara Marty. Elle est secondée par Marion Regli pour le secrétariat et la comptabilité du Forum Paysage.

Le Forum Paysage se finance par les cotisations de ses membres et par le biais des deux conventions de prestations conclues avec l'Office fédéral de l'agriculture (OFAG) et l'Office fédéral de l'environnement (OFEV). Financièrement, le forum se trouve actuellement sur une base saine. Cependant, les prestations de conventions quadriennales avec les offices fédéraux arrivent à échéance à fin 2011 et doivent être renégociées. L'objectif est de reconduire ces conventions et à long terme de conclure un accord similaire avec l'Office fédéral du développement territorial (ARE).

2.4 Comité

Le comité du Forum Paysage est composé de dix personnes dont les activités se déploient dans

- l'agriculture
- la planification de l'environnement
- l'aménagement du paysage
- la biologie
- la géographie
- l'architecture paysagère

et dans les institutions et fonctions suivantes :

- Agridea (Myriam Charollais, vice-présidente)
- l'Institut pour le développement territorial et paysager (Institut für Raum- und Landschaftsentwicklung) de l'EPF de Zurich (Adrienne Grêt-Regamey)
- la Section d'architecture paysagère (Abteilung Landschaftsarchitektur) de la Haute école de Rapperswil (Joachim Kleiner, président)
- la Fondation suisse pour la protection et aménagement du paysage (Raimund Rodewald)
- le PNR 54 « Développement durable de l'environnement construit » (Urs Steiger, vice-président)
- l'Institut fédéral de recherches sur la forêt, la neige et le paysage (WSL) (Otto Wildi)
- la Commission interacadémique de recherche alpine (ICAS) (Thomas Scheurer)
- la Fédération Suisse des Architectes Paysagistes (Peter Wullschleger)
- planificatrice des paysages et espaces de loisir à « Grün Stadt Zürich » (Sigrun Rohde)
- architecte paysagère à Saarebruck (Maya Kohte)

A ces personnes s'ajoutent trois hôtes permanents :

- Brigitte Decrausaz (Office fédéral de l'agriculture, OFAG)
- Andreas Stalder (Office fédéral de l'environnement, OFEV)
- André Stapfer (Conférence des délégués à la protection de la nature et du paysage, CDPNP)

Les deux séances du comité ont eu lieu les 26 août 2010 et 31 mars 2011 ; le bureau du comité a siégé le 8 juin, le 26 août, le 5 novembre, et en 2011 le 20 janvier, le 14 février et le 31 mars. La nouvelle structure du comité ne fonctionne pas encore de façon satisfaisante ; la division en comité et bureau du comité a certes permis de décharger des affaires courantes la majorité des membres du comité, mais la distance entre comité et bureau est devenue du même coup plus grande. Les contacts devront être de nouveau intensifiés à l'avenir. A sa séance du 31 mars 2011, le comité a décidé de se réunir de nouveau au moins trois fois par an.

3. Projets et produits

3.1 Congrès annuel

A l'issue de l'assemblée générale du 11 mai 2010, une septantaine de personnes ont participé au congrès annuel sur « *A qui appartient le paysage ?* ». Le paysage est couramment présenté comme bien collectif (communautaire ou public). Mais en réalité, ce bien est dans les mains de personnes privées, de collectivités ou de l'Etat. A qui appartient donc le paysage ? A tous ou en fin de compte à personne ? Le régime suisse de la propriété ne prévoit pas expressément de droits de propriété sur les paysages. Le paysage n'est pas considéré comme une chose. Des règles ayant trait au droit de propriété ne se trouvent que pour le sol, l'eau, la forêt, les pâturages et prairies, les droits régaliens ainsi que les autres formes de biomasse et l'espace aérien, mais pas pour le paysage en tant que tel. Il existe néanmoins des droits d'utilisation plus ou moins concrets touchant aux prestations spécifiques « fournies » par le paysage ; mais ils se superposent souvent plusieurs fois. Une prairie de montagne par exemple est un bien économique

des paysans de montagne ; mais elle constitue aussi un espace permettant à des personnes qui recherchent la détente de jouir de la nature et un lieu de diversité génétique de la faune et de la flore. Il en résulte des rivalités quant à l'utilisation, qui peuvent mettre le paysage en danger. Des exemples concrets tirés de la pratique montrent que la formation d'une communauté, telle qu'elle existe dans les coopératives de pâturage et pacage, peut assurer l'équilibre nécessaire entre les utilisateurs (et protecteurs) du paysage.

L'exposé de Peter Knoepfel, intitulé « *Le paysage : propriété, usages, appropriation* », a servi d'introduction, suivi par les réflexions de Victor von Wartburg, de l'Association rives publiques, sur l'exigence consistant à rendre les zones riveraines de lacs et rivières accessibles au public – un postulat de la population, qui revient régulièrement sur le tapis, mais qui reste dans une large mesure une utopie, à voir les nombreux écriteaux « Privé – entrée interdite ». Se référant à la large diffusion par Internet de personnes et de situations par Google Street View, Andreas Sidler, préposé fédéral à la protection des données, a exposé ensuite la difficulté de définir la limite entre sphère privée et intérêt public. Dans quelle mesure la protection des données est-elle compatible avec la publication par Google Street View de l'image d'une personne que l'on peut reconnaître devant un édifice identifiable, par exemple une prison ? Ou avec la vue dans des jardins privés ? Après les discussions animées pendant le déjeuner pris en commun au Bistrot Steinhalle du Musée historique de Berne, Martin Kaeslin, de la société Metron SA, a présenté l'évolution de l'Allmend de Lucerne de 1856 à aujourd'hui à l'aide de plans et d'images impressionnantes. L'Allmend a été utilisée depuis toujours pour différentes formes et manifestations de sport, et même si les besoins d'utilisation ont changé au cours du temps, l'Allmend moderne s'efforce encore de préserver la flexibilité des espaces publics utiles. En conclusion des exposés, Rachele Gadea, présidente de la Fondation Valle Bavona, a présenté avec brio et beaucoup d'images la vallée du même nom et ses trésors, paysages de grande valeur et activités traditionnelles. Tous les exposés du Congrès annuel 2010 sont prêts à être téléchargés des archives du Forum Paysage (www.forumpaysage.ch > Archives > Congrès annuel 2010).

Après la pause café pour les contacts et le réseautage, les membres du Forum Paysage ont présenté, comme les années précédentes, leurs projets, idées, visions etc. au Speakers Corner, dans des présentations exprès d'environ cinq minutes. Cette forme d'échange réciproque a fait ses preuves les années passées ; elle suscite un grand intérêt et continuera donc à l'avenir de faire partie intégrante du programme du Congrès annuel.

3.2 Réunion en Romandie, matinée à Lausanne, le 28 mai 2010

Le vendredi 28 mai 2010, le Forum Paysage s'est présenté à Lausanne. En effet, il entend d'une part faire connaître le Forum Paysage en Suisse romande, mais d'autre part aussi créer des liens plus étroits avec cette région du pays. Le président Joachim Kleiner et la vice-présidente Myriam Charollais ont présenté le Forum Paysage et ses objectifs ; les deux offices fédéraux se sont également brièvement présentés. La matinée, suivie d'un apéritif, devait avant tout permettre de faire connaissance et donner l'occasion d'un échange informel et d'entretiens animés. Pour faire suite à cette première rencontre, une manifestation a été organisée à Neuchâtel l'après-midi du 26 novembre.

3.3 Aménagement du paysage dans les agglomérations, le 26 novembre 2010 à Neuchâtel

Le Forum Paysage a cherché de nouveau sciemment le contact avec le public romand en organisant un colloque, en deux langues cette fois, sur « *Le paysage dans les agglomérations* » ; cette manifestation a eu lieu l'après-midi du 26 novembre 2010 à l'Université de Neuchâtel. Avec la croissance des agglomérations et l'exigence d'une densification des villes, les aspects ayant trait au paysage prennent toujours plus d'importance dans la planification des agglomérations. Le Forum Paysage s'est consacré aux projets concrets et actuels d'aménagement du paysage de plusieurs zones d'agglomération. Un rapport d'atelier a informé sur le projet fédéral « *Aménagement de l'espace non construit en milieu suburbain* ». Ce colloque, qui comprenait des exposés de Hans-Michael Schmitt sur l'« *Agglopark Limmattal* », de Laurent Daune et Olivier Donzé sur « *Le paysage et l'agglomération franco-valdo-genevoise* », de Gilles Mulhauser sur « *Le paysage de l'agglomération : potentialités et défis – le point de vue d'un canton urbain* » et le rapport d'atelier sur l'« *Aménagement de l'espace non construit en milieu suburbain* » de Christian Tschumi et Adeline Bodenheimer, a suscité un grand intérêt de la part du public, en dépit du délai très court dans lequel cette manifestation a été mise sur pied.

3.4. « Forum pour le savoir » au WSL, à Birmensdorf le 23 novembre 2010

Le « Forum pour le savoir » (« Forum für Wissen »), au WSL à Birmensdorf, sur « *Landschaftsqualitäten: Konzepte, Indikatoren und Datengrundlagen* » (« *Qualités du paysage : concepts, indicateurs et données de base* »), a donné l'occasion au Forum Paysage d'attirer l'attention sur lui au moyen de son affiche entièrement remaniée, au format 100x230 cm, et de se présenter à un public de personnes et institutions intéressées au paysage. Le Forum Paysage s'étant aussi présenté avec son affiche au sujet du projet mené en commun avec les Académies suisses des sciences sur « *Energies renouvelables et paysage* » (cf. aussi chiffre 3.7), il s'en est suivi de nombreux contacts et entretiens intéressants.

3.5 Développements dans le domaine du paysage et de l'aménagement du territoire

L'initiative pour le paysage et la révision de la loi sur l'aménagement du territoire sont actuellement examinées par les Chambres, la votation populaire sur cette initiative et sur le contre-projet indirect aura lieu probablement en 2012. Le Forum Paysage a participé aux travaux préparatoires et mis à disposition de ses membres un argumentaire détaillé ; la décision reviendra au souverain.

La ratification de la Convention européenne du paysage est également en discussion dans la Berne fédérale. Le Forum Paysage s'est exprimé dans une prise de position bienveillante et positive et s'est déclaré expressément favorable à la ratification, car il y a un certain danger que la Convention européenne du paysage subisse le même sort que la Convention des Alpes (qui n'a pas été ratifiée).

3.6 Etude sur l'évolution du paysage en Suisse

L'étude sur l'évolution du paysage en Suisse (« *Landschaftsentwicklung Schweiz* »), réalisée sur mandat de l'Académie suisse des sciences humaines et sociales (ASSH), a été terminée en automne 2009. Elle donne un instantané de l'état de la recherche sur le paysage en Suisse et trait-

te, dans une deuxième partie, des besoins à venir en matière de recherche et de questions à aborder dans ce domaine. Le Forum Paysage a bénéficié en la personne de Christoph Bracher d'un collaborateur de ProClim qui a inséré dans la base de données de ProClim tous les projets mentionnés dans l'étude. De cette manière, les données des projets cités dans l'étude sont à disposition des membres du Forum Paysage. Marcel Hunziker et Barbara Degenhardt, du WSL, ont rédigé le module II de l'étude. Il est prévu de présenter les deux modules lors du Congrès annuel 2011 ; à partir de cette date, l'étude pourra être aussi téléchargée du site Internet du Forum Paysage.

3.7. Le projet « Energies renouvelables et paysage »

Le projet de la Plate-forme *Science and Policy* de la SCNAT, sur les « *Amorces de solution dans le conflit entre énergies renouvelables et aménagement du territoire* », porte sur le conflit entre la promotion des énergies renouvelables et la protection du paysage et cherche des solutions à cette problématique. Le Forum Paysage s'est attelé à ce projet en collaboration avec l'ICAS et les forums Biodiversité et ProClim de la SCNAT, sous le titre « *Energies renouvelables et paysage* ». Le groupe de pilotage est composé des personnes suivantes :

- Urs Neu et Christoph Ritz, de ProClim
- Danièle Martinoli et Daniela Pauli, du Forum Biodiversité
- Thomas Scheurer, de l'ICAS
- Barbara Marty, du Forum Paysage

L'atelier relatif au chapitre sur les *agglomérations et zones de détente avoisinantes*, dont le Forum Paysage est responsable, a eu lieu le 7 juin 2010 à la Haute école de Rapperswil (HSR). L'auteure principale de ce chapitre est Alma Sartoris de la HSR, mais étant donné qu'elle travaille depuis mars 2011 comme directrice technique au Parc Adula, elle est remplacée par Patricia Nigg, diplômée en sciences de l'environnement de l'EPF de Zurich. Alma Sartoris et Patricia Nigg seront mentionnées désormais comme coauteures.

Après que le projet ait pris du retard en raison d'un manque de personnel des forums participants, le groupe d'accompagnement scientifique, comprenant Ernst Reinhardt, ingénieur diplômé, le professeur Hansjürg Leibundgut, Irmi Seidl, privat-docente, Markus Maibach et le Dr Eduard Kiener, a proposé lors de sa séance du 15 décembre 2010 de procéder à un remaniement en profondeur des chapitres terminés et à une adaptation des scénarios.

Le groupe de pilotage s'est réuni plusieurs fois en séance ; il a actualisé en permanence le projet et l'a adapté aux nouvelles circonstances. Mais le même problème s'est posé à tous les membres du groupe de pilotage : du fait qu'ils sont déjà fortement occupés par leurs propres tâches, le temps nécessaire leur fait constamment défaut.

3.8. Congrès NATURE 2011

Lors du congrès NATURE 2010, le Forum Paysage a organisé, sur le thème du paysage et des énergies renouvelables, un atelier qui fut le plus remarqué et le mieux fréquenté ; en 2011, l'atelier proposé par le Forum Paysage pour le thème *Nature et consommation* sous le titre « *A qui appartient le paysage ?* » a été refusé par la direction du congrès pour éviter un doublon

avec l'atelier de la Fondation suisse pour la protection et aménagement du paysage. Ce n'est pas correct sur le fond, les deux ateliers se seraient remarquablement bien complétés thématiquement ; dans ces conditions, le bureau du comité a décidé de renoncer à participer au Congrès NATURE 2011.

3.9. Charte graphique et Internet

Parallèlement au remaniement de son site Internet, le Forum Paysage s'est donné une nouvelle charte graphique – avec une typographie unifiée, une nouvelle entête de lettre, un dépliant comprenant les informations les plus importantes et une affiche à dérouler lors de manifestations et événements. Il en résulte une identité visuelle plus professionnelle et élégante. En ce qui concerne le site Internet, le suivi et l'actualisation des dossiers thématiques ne sont pas encore résolus de façon optimale, il y a là encore un potentiel d'amélioration ; et il manque encore le dossier sur « *Paysage bâti comme facteur d'implantation* ». Il doit être réalisé en collaboration avec la Haute école de Rapperswil. Le groupe de travail sur la formation, créé en relation avec les dossiers, n'est pas non plus encore actif.

4. Remerciements et perspectives

Un grand merci va aux membres du comité, notamment à ceux du bureau, aux membres du forum pour leur intérêt et leur participation, de même qu'à la direction et au secrétariat pour l'organisation des manifestations, des ateliers et des prises de position. Si le financement peut être assuré aussi pour les années à venir, rien ne fait obstacle au succès futur du Forum Paysage : il y a plus qu'assez de thèmes à traiter de façon approfondie dans le domaine du paysage, et les changements actuels dans le développement du territoire doivent être observés attentivement et accompagnés de façon critique. D'autre part, il faudrait à l'avenir veiller encore davantage à renforcer la collaboration entre la science, l'éducation et la pratique dans l'intérêt du paysage.

Rapperswil, en mars 2011



Joachim Kleiner
Président du Forum Paysage

